

**LE GRAND PERIGUEUX**  
**1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX**

**DELIBERATION DD2020\_075**

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	69
Votants	83
Pouvoirs	14

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 17 juillet 2020

**LE 23 juillet 2020, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU**

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

**DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DU GRAND PÉRIGUEUX À L'AGENCE RÉGIONALE DE BIODIVERSITÉ**

**PRESENTS :**

M. AUZOU, Mme BOUCAUD, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COLBAC, M. COURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M. DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, M. VIROL, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, Mme TOURNIER, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, M. PARVAUX, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, M. PIERRE NADAL, M. FARGE, M. BELLOTEAU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. CAREME, Mme COURAULT, M. DELCROS, Mme DOAT, Mme FAVARD, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. VADILLO

**POUVOIR(S) :**

M. AUDI donne pouvoir à M. CADET  
M. MALLET donne pouvoir à M. LEGAY  
Mme TOULAT donne pouvoir à M. PROTANO  
Mme DUPEYRAT donne pouvoir à M. SUDREAU  
Mme ARNAUD donne pouvoir à M. BIDAUD  
Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS donne pouvoir à Mme GONTHIER  
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à M. AMELIN  
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. GASCHARD  
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. CIPIERRE  
M. NARDOU donne pouvoir à M. DOBBELS  
Mme FRANCESINI donne pouvoir à Mme LABAILS  
Mme LANDON donne pouvoir à M. PALEM  
Mme DUVERNEUIL donne pouvoir à M. CAREME  
Mme REYS donne pouvoir à Mme COURAULT

# DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DU GRAND PÉRIGUEUX BIODIVERSITÉ

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

DD2020\_075

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le

ID : 024-200040392-20200723-DD2020\_075-DE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10 ;

**Considérant que** l'agglomération du Grand Périgueux a souhaité s'engager avec l'appui de l'Agence Régionale de la Biodiversité de la Nouvelle Aquitaine (ARB NA), dans une démarche de sensibilisation à la préservation de la biodiversité sur son territoire. C'est pourquoi, l'agglomération est membre de cette agence, structure associative créée à l'initiative de la Région Nouvelle Aquitaine.

**Que** pour rappel, l'ARB Nouvelle Aquitaine est une association de partenaires qui vise à mettre en réseau les acteurs et la connaissance sur les problématiques de biodiversité et de ressources en eau venant en support de cette biodiversité.

**Que** dans ce cadre il convient de désigner un élu titulaire et un élu suppléant pour représenter l'agglomération au sein de cette association.

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :



- Décide de désigner monsieur Yannick ROLLAND comme représentant titulaire et monsieur Yannick BIDAUD comme représentant suppléant du Grand Périgueux à l'Agence Régionale de Bio Diversité de Nouvelle Aquitaine.

**Adoptée à l'unanimité.**

Délibération publiée le 31 juillet 2020	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 31 juillet 2020	Périgueux, le 31 juillet 2020

Le Président,  
Jacques AUZOU